

Editorial

### CH-UE: envoyer un signal positif



Durant cette session, nous nous prononcerons, au Conseil des Etats, sur le déblocage de la 2<sup>ème</sup> contribution de cohésion de la Suisse en faveur de certains Etats membres de l'UE. Après la rupture des négociations sur un accord-cadre institutionnel, le Conseil fédéral veut montrer que la Suisse reste une partenaire fiable en débloquent rapidement cette contribution. Il s'agit de poser les bases de la poursuite de la voie bilatérale et de l'avancement de différents dossiers de la collaboration Suisse-UE.

La CPE-E a examiné les opportunités et les risques et elle partage l'avis du Conseil fédéral, selon lequel la mise en œuvre rapide de la contribution enverrait un signal positif à l'UE. Les crédits-cadres d'environ 1,3 milliards de francs doivent contribuer à atténuer les disparités économiques et à mieux gérer les flux de migration.

Etant donné que l'UE considère cette contribution comme une condition aux négociations avec la Suisse sur son association à Horizon Europe, l'objet revêt aussi une importance capitale pour notre place de recherche et d'innovation. Les scientifiques et les PME suisses sont actuellement exclus des parties principales du programme de recherche de l'UE. Le Parlement peut désormais contribuer à ouvrir la voie à une éventuelle participation à Horizon Europe.

**Andrea Gmür-Schönenberger**  
conseillère aux Etats,  
membre du Team politique FUTURE

Horizon Europe

### La Suisse reste à l'écart

**Le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe» pour les années 2021-2027 a débuté; les appels à projets ont été lancés. Toutefois, aucune négociation en vue d'une participation suisse n'a encore eu lieu et la Suisse a le statut d'Etat tiers non associé. Cette situation est désastreuse pour les scientifiques et les entreprises innovantes en Suisse. Notre place de recherche risque de perdre sa connexion internationale.**

Le plus vaste programme d'encouragement de la recherche et de l'innovation au monde, intitulé Horizon Europe et doté d'un volume budgétaire d'environ 95 milliards d'euros, a démarré aux portes de la Suisse. Mais l'accès de nos scientifiques et des entreprises innovantes de notre pays est très limité.

**La Suisse, Etat tiers non associé**

Fin juin 2021, la Commission européenne a lancé les appels à projets dans le cadre du neuvième programme-cadre de recherche de l'UE (PCR) Horizon Europe pour les années 2021-2027. Les négociations en vue d'une association suisse n'avaient alors pas débuté. Deux semaines plus tard, la Commission européenne a annoncé qu'elle considérait la Suisse comme un Etat tiers non associé à Horizon Europe jusqu'à nouvel ordre.

Le statut d'Etat tiers non associé signifie que les acteurs du domaine de la recherche et de l'innovation sont exclus

des programmes principaux du PCR. Leur participation aux appels à projets d'Horizon Europe est limitée. Par exemple, briguer les prestigieux financements du Conseil européen de la recherche (ERC), des actions Marie Skłodowska Curie et du nouveau Conseil européen de l'innovation (EIC) n'est en principe plus possible. Un autre désavantage de l'actuel statut d'Etat tiers est l'impossibilité de coordonner des projets. Les équipes de recherche travaillant en Suisse, ainsi que les PME, doivent pouvoir diriger de tels projets pour contribuer au développement du pôle d'innovation et de recherche suisse, et fixer leurs propres priorités.

L'incertitude quant aux futures possibilités de participation à l'espace européen de la recherche est néfaste pour les scientifiques et les acteurs de l'innovation. La Suisse ne peut pas reproduire l'importance ni la portée de ce réseau multilatéral et de ce concours d'idées avec ses propres mesures d'encouragement. Cela rend la place de recherche et d'innovation suisse moins attrayante.

**Et après?**

Le Conseil fédéral souligne qu'il vise toujours une pleine association au PCR – soit le statut qui prévalait pour le précédent programme «Horizon 2020». Les négociations avec l'UE n'ont toutefois pas encore pu commencer. La Commission européenne a fixé comme conditions le versement de la deuxième contribution de cohésion en faveur de

#### Invitation à un échange informel

Le lundi 20 septembre 2021, les représentantes et représentants des organisations FRI se tiennent à disposition des parlementaires pour de plus amples informations et discussions. Les échanges auront lieu entre 15h00 et 17h00 dans la salle de commission 6.

certaines Etats membres de l'UE, ainsi que la conclusion d'un accord spécifique qui règle la participation de la Suisse aux programmes de l'UE. Le Conseil fédéral et le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation n'ont pas encore communiqué la forme des mesures transitoires prévues jusqu'à la pleine association souhaitée.

Les commissions parlementaires font pression à cet égard. Tant la Commission

de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) que la Commission de politique extérieure (CPE-N) ont adressé une lettre au Conseil fédéral, l'invitant à mener au plus vite des négociations en vue d'une pleine association à Horizon Europe. La CSEC-N demande en outre que les hautes écoles et les institutions d'encouragement de la recherche et de l'innovation soient activement informées et régulièrement tenues au courant de

l'avancée des négociations ou de toute mesure d'accompagnement. Les acteurs FRI saluent cette requête, car ils sont les points de référence pour les scientifiques et les PME ayant des idées de projets innovants. Ils doivent pouvoir leur fournir les dernières informations et recommandations, leur indiquer à quoi il est actuellement possible de participer ou non, et leur offrir des perspectives pour l'avenir proche.

## Révision de la LERI

# Une plus grande marge de manœuvre pour Innosuisse

Après avoir été examiné par le Conseil national durant la session d'été, le projet de modification de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) passe au Conseil des Etats. Le Conseil national et la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) soutiennent la flexibilisation et l'élargissement du champ d'action de l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse. Avec la révision de la LERI, Innosuisse aura une plus grande marge de manœuvre pour promouvoir l'innovation dans des domaines clairement définis et sera en mesure de mieux répondre aux cas individuels.

Concernant le financement des projets d'innovation menés conjointement par un partenaire de recherche et un partenaire du secteur privé chargé de la mise en valeur, le Conseil fédéral propose une nouvelle répartition des montants: l'actuelle participation à parts égales serait

remplacée par une fourchette allant de 40 à 60% du coût total du projet. Le Conseil national a proposé de réduire cette fourchette et de la passer de 30 à 50% pour la participation du partenaire chargé de la mise en valeur. La CSEC du Conseil des Etats recommande à son conseil de s'en tenir à la version du Conseil fédéral.

Tant le Conseil national que la CSEC-E préconisent d'augmenter le plafond des réserves d'Innosuisse et du Fonds national suisse (FNS) de 10 à 15% du budget annuel, respectivement de la contribution fédérale annuelle. L'objectif est d'améliorer la sécurité de planification et la flexibilité financière de ces organisations. Ces conditions sont essentielles pour assurer sur le long terme le financement des projets de recherche et d'innovation.

Au cours de la session d'été, la Chambre du peuple a également soutenu une pro-

position de sa commission visant à exonérer de l'impôt les contributions financières versées sous forme de bourses aux jeunes chercheuses et chercheurs. La CSEC-E rejette cette exonération fiscale.

La Chambre haute se prononcera aussi sur un nouvel alinéa proposé par la CSEC-E, qui vise à donner à Innosuisse une plus grande marge de manœuvre pour soutenir les entreprises suisses tant qu'elles n'ont pas accès aux offres d'encouragement du programme-cadre de l'UE «Horizon Europe». Le texte se concentre sur la promotion des projets d'innovation des jeunes entreprises et des PME qui visent à commercialiser rapidement et efficacement leur innovation et croître. La commission a adopté cette proposition par 10 voix et une abstention.

## EN BREF

### SKAO: la CSEC-N soutient la participation suisse

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) soutient la proposition d'augmenter de 24,7 millions de francs le crédit d'engagement pour la participation de la Suisse à l'observatoire «Square Kilometer Array Observatory» (SKAO). Le Conseil fédéral soumet cette augmentation au Parlement afin d'assurer la pleine participation jusqu'en 2030. Le Parlement avait approuvé 8,9 millions de francs pour la participation à SKAO dans le cadre du Message FRI 2021-2024. Ce radiotélescope – le plus sensible du 21<sup>e</sup> siècle – permettra d'étudier la formation des premières étoiles et les galaxies. Le Conseil national se prononcera sur le projet lors de la session d'automne.

### Günther Dissertori nommé recteur de l'ETHZ

A la demande du président de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ), le Conseil des EPF a nommé Günther Dissertori, âgé de 52 ans, au poste de nouveau recteur. Le professeur de physique des particules succédera à Sarah Springman, qui prendra sa retraite le 31 janvier 2022. En sa qualité de recteur, Günther Dissertori sera responsable des questions liées à l'enseignement au sein de la direction de l'école.

### Programme d'encouragement pour les médicaments

En collaboration avec l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a lancé la mise au concours relative au programme fédéral d'encouragement à la recherche, au développement et à la production de médicaments contre le COVID-19. Les entreprises, hautes écoles et hôpitaux pouvaient soumettre leur projet jusqu'au 16 août 2021. Le programme est financé à hauteur de 50 millions de francs et est limité jusqu'à la fin 2022.

### La Suisse à la pointe de l'innovation

La Commission européenne a publié son Tableau de bord européen de l'innovation 2021, qui désigne la Suisse comme le pays le plus innovant d'Europe. Elle a obtenu les meilleurs résultats sur un total de sept indicateurs qui portent désormais aussi sur la numérisation et la durabilité environnementale. Le rapport montre une augmentation des performances en matière d'innovation de 12,5% depuis 2014 pour l'ensemble de l'UE. Au niveau mondial, l'UE a enregistré de meilleures performances que la Chine, le Brésil, l'Afrique du Sud, la Russie et l'Inde.

### Soutien renouvelé au GPE

Le Conseil fédéral a décidé de maintenir son soutien au Partenariat mondial pour l'éducation (Global Partnership for Education, GPE). La Suisse met à disposition de l'organisation un montant de 52 millions de francs pour la période 2021-2025. Le GPE est un partenaire multilatéral important pour la Suisse dans la mise en œuvre de ses objectifs de coopération internationale dans le domaine de l'éducation. Elle soutient le fonds depuis 2009 et est membre du conseil d'administration.

### Réseau de compétences IA

Le Conseil fédéral a décidé de mettre en place un «réseau de compétences Intelligence artificielle» (IA). Le rassemblement des expertises, leur catégorisation et leur mise en relation visent à promouvoir l'intelligence artificielle et à renforcer son utilisation par l'administration fédérale. Le service en charge de ce réseau sera rattaché à l'Office fédéral de la statistique. Le réseau devrait être opérationnel dès le printemps 2022.

### WSL: Beate Jessel à la direction

Le 4 juin 2021, le Conseil fédéral a nommé Beate Jessel directrice de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL). Agée de 59 ans, la professeure en stratégie et gestion du développement du paysage a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Elle succède à Konrad Steffen, qui a perdu la vie en août 2020 dans un accident.

### L'ETHZ et l'EPFL dans le top 15

Les Ecoles polytechniques fédérales de Zurich (ETHZ) et de Lausanne (EPFL) se trouvent à nouveau dans les 15 meilleures places du QS World University Ranking pour l'année 2022. L'ETHZ se classe en 8<sup>ème</sup> position et l'EPFL en 14<sup>ème</sup>, ce qui fait des deux EPF les meilleures universités en Europe continentale. Dans le top 200 se trouvent les universités de Zurich (70<sup>ème</sup>), Genève (105<sup>ème</sup>), Berne (119<sup>ème</sup>), Bâle (138<sup>ème</sup>) et Lausanne (176<sup>ème</sup>). L'Université de la Suisse italienne est classée au rang 240, l'Université de Saint-Gall au rang 459 et l'Université de Fribourg dans les rangs 561-570.

### Des initiatives d'encouragement réussies

Les deux nouvelles initiatives d'encouragement lancées en début d'année 2021 par l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse ont démarré avec succès. Au cours du premier semestre, le Conseil de l'innovation d'Innosuisse a approuvé 72 projets d'innovation de PME fondés sur la science dans le cadre du programme d'impulsion «Force d'innovation suisse». Au total, 78 pré-propositions ont été soumises dans le cadre du premier appel d'offres de l'initiative «Flagship», qui vise à donner une impulsion aux innovations systémiques. Le Conseil de l'innovation a recommandé à 33 consortiums de soumettre une proposition complète. Les premiers projets Flagship commenceront après la décision finale concernant les encouragements. Elle sera prise début octobre 2021.

#### Impressum

© Réseau FUTURE 2021

Münstergasse 64/66, 3011 Berne  
T 031 351 88 46  
info@netzwerk-future.ch  
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. La reproduction des articles est autorisée avec l'indication de la source.